

Communiqué de presse – 5 octobre 2007

# La Région Auvergne récompensée aujourd'hui à Bercy

**Le trophée de la qualité des services publics 2007,  
catégorie "faciliter les démarches administratives"  
a été décerné au Conseil régional d'Auvergne  
pour ses points visio-public en milieu rural**

**Le palmarès des 5<sup>è</sup> trophées de la qualité a été dévoilé aujourd'hui.  
Le Ministre du budget, Eric Woerth, présidait la présentation du palmarès à  
Bercy et c'est Jean-Michel Guerre, vice-président du Conseil régional en charge  
de l'aménagement et du développement des territoires, qui a eu le plaisir d'aller  
recevoir ce trophée.**

Ce prix, organisé par la Direction générale de la modernisation de l'État, distingue les initiatives exemplaires en matière d'amélioration de la qualité des services publics, à la fois en terme d'efficacité et de proximité.

Le Jury a précisé que *"les points visio-public, qui rapprochent les services publics des citoyens, là où ils se trouvent, sont une solution d'avenir pour répondre avec efficacité aux demandes de maintien des services publics en milieu rural et dans les zones les plus difficiles d'accès. Ils s'inscrivent pleinement dans la stratégie de développement d'un accueil multicanal qui permet de répondre à la diversité des besoins des usagers"*.

**+ d'informations sur le prix et l'ensemble du palmarès dans le communiqué du Ministère du budget ci-joint.**

## **Petit rappel sur le Point Visio-Public**

1/ Très simple d'utilisation, le Point Visio-Public est un guichet administratif virtuel installé dans un lieu public bénéficiant d'un accès Internet haut débit. Le citoyen voit le conseiller du service public partenaire (ANPE, CAF, Assurance Maladie, EDF...) comme s'il était face à lui et peut effectuer ses démarches administratives à distance, consulter des informations directement à l'écran, envoyer et recevoir des documents. Par cet échange en temps réel, les démarches administratives sont simplifiées et des déplacements évités.

**Aujourd'hui les Auvergnats disposent de 21 points visio-public. 17 nouvelles communautés de communes bénéficieront de ce service d'ici fin 2007. Il y en aura 60 au total fin 2008.**

2/ Cette récompense succède à une première distinction décernée par l'Union Européenne en mai dernier. La Région Auvergne avait alors remporté le **1<sup>er</sup> prix des "Broadband Awards 2007" à Bruxelles.**

## Contacts presse

Stéphanie QUÉRÉ, Conseil régional, 04.73.31.85.58 / 06.81.87.31.33, [presse@cr-auvergne.fr](mailto:presse@cr-auvergne.fr)

Pauline FOURNET, DG de la Modernisation de l'Etat – 01.53.18.35.41 – [pauline.fournet@finances.gouv.fr](mailto:pauline.fournet@finances.gouv.fr)